

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 126 (2012)
Heft: 1

Artikel: Les nouvelles armoiries de la ville de Bulle
Autor: Zwick, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nouvelles Armoiries de la Ville de Bulle

PIERRE ZWICK

Lors de la fusion de la commune de La Tour-de-Trême avec celle de Bulle, sa grande voisine quatre fois plus peuplée, la question de la sauvegarde de l'identité de chacune des parties s'est posée de manière particulièrement délicate et le choix de nouvelles armoiries s'en est ressenti. Bulle tenait à conserver son taureau héraldique et La Tour désirait laisser une trace dans la nouvelle entité administrative.

L'origine du nom Bulle proviendrait d'un diminutif du bas latin *butum* «but, bout, butte» qui se serait appliqué à un petit monticule, à peine visible aujourd'hui, sur lequel aurait été érigée l'église paroissiale¹. Territoire du domaine temporel de l'évêque de Lausanne jusqu'à la conquête du Pays de Vaud, la petite ville obtient progressivement des franchises qui lui permettent de se doter d'une organisation municipale depuis le XIV^e siècle². Les armoiries, signe extérieur de cette autonomie, apparaissent dans le courant du XVI^e siècle³. Dans une contrée où l'élevage bovin jouait un rôle prépondérant, le rapprochement entre le toponyme Bulle et le mot patois *bolè*, signifiant jeune taureau, suggéra tout naturellement le choix d'armes parlantes et l'animal symbole de l'économie locale vint se superposer irrévérencieusement aux armes épiscopales, ce qui donna: *de gueules au chef d'argent chargé d'un taureau passant du premier*. Et tant pis pour l'étymologie.

Pour La Tour-de-Trême, les choses sont plus simples. Sa tour caractéristique qui a échappé aux trop nombreux incendies qui consumèrent le bourg est le dernier débris des fortifications d'autrefois. *Un vieux castel, flanqué de tours et entouré de puissants remparts faisait de ce village la sentinelle avancée du pays de Gruyère*⁴. Les armoiries qui apparaissent dès le XVII^e siècle

reproduisent l'antique tour construite sur un rocher⁵: *de gueules à la tour d'argent mouvant d'un rocher d'or et surmontée d'une étoile du même*. L'étoile fait allusion à la bannière de Montsalvens dont le village faisait partie à l'époque des comtes.

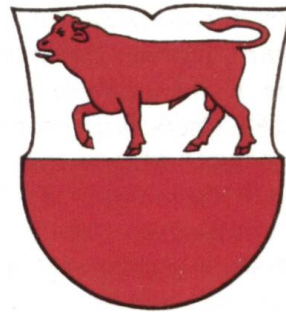


fig. 1: anciennes armoiries de la ville de Bulle

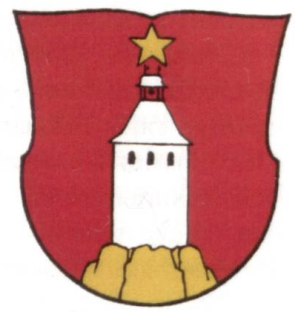


fig. 2: anciennes armoiries de la commune de La Tour-de-Trême

Mais il est loin le temps où une allée d'arbres couvrait d'ombre la route qui relie ces deux localités, où les groupes bruyants d'écoliers et de dandys se trouvaient dérangés dans leurs jeux et leurs causeries par le passage d'un troupeau tumultueux de génisses⁶. Le territoire fut urbanisé et progressivement construit sans discontinuité d'une commune à l'autre. La fusion s'imposait.

Le cahier des charges établi par le groupe de travail chargé de proposer de nouvelles armoiries contenait des données très précises:

- la nouvelle commune issue de la fusion continuera de s'appeler «Bulle»,
- le processus de fusion pouvant s'étendre à d'autres communes voisines, les nouvelles armoiries doivent pouvoir être adaptées facilement, tant sous l'angle de l'identification de la population que sous celui des frais qui en découlent,
- le Conseil communal de Bulle demande que l'on respecte les règles héraldiques et que l'on évite le *bricolage*,
- le Conseil communal de La Tour-de-Trême souhaite qu'un rappel de ses armoiries actuelles figure dans le nouvel emblème.

¹ AEBISCHER PAUL, *Les noms de lieux du canton de Fribourg (partie française)*, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. XXII, Fragnière, Fribourg, 1976.

² BUCHS DENIS, article «Bulle», in *DHS*, t. 2, p. 716.

³ DE VEVEY HUBERT, *Armorial des communes et des districts du canton de Fribourg*, publié avec l'approbation de la Direction des communes et paroisses du canton de Fribourg, Orell Füssli, Zurich 1943.

⁴ HORNER R., «Tour-de-Trême», série d'articles parue de déc. 1870 à fév. 1871 dans *Le Chamois*, mensuel publié par Joseph Reichlen, Bulle.

⁵ DE VEVEY, op. cit.

⁶ HORNER, op. cit.

Au premier abord, il faut constater que la coexistence dans un même écu des meubles identitaires des deux communes le taureau et la tour est difficile, tant à cause de leur différence de taille que de leur silhouette générale, horizontale pour le premier, verticale pour la seconde. Les solutions qui les représenteraient dans les partitions héraldiques classiques — coupé, parti, tranché ou taillé — ne sont pas satisfaisantes.

Une citoyenne de La Tour-de-Trême, percevant bien le problème et sa difficulté, fit une sympathique proposition spontanée en dehors de tout concours publique. Elle remplaçait le taureau passant par sa rencontre, ce qui donnait: *tranché d'argent à la rencontre de taureau de gueules et de gueules à la tour d'argent mouvant d'un rocher d'or, une bande ondulée d'azur brochant le tout*. La métamorphose du taureau était héraldiquement défendable mais inconcevable pour les autorités bulloises.

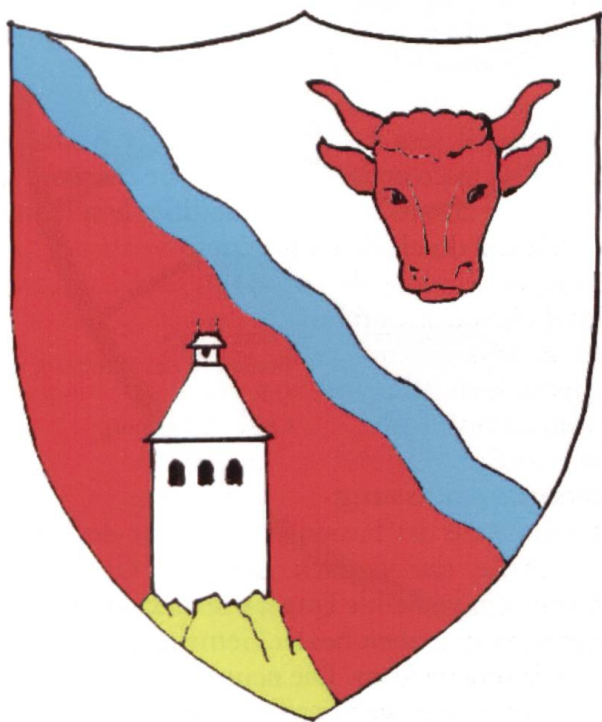


fig. 3: une proposition spontanée

La superposition des deux figures, aurait donné un résultat amusant déjà représenté dans les armes parlantes de la famille Thorin, de Villars-sous-Mont: *un taureau passant portant une tour sur son dos*⁷.

Il devenait donc clair que la solution résidait dans une augmentation des armoiries existantes

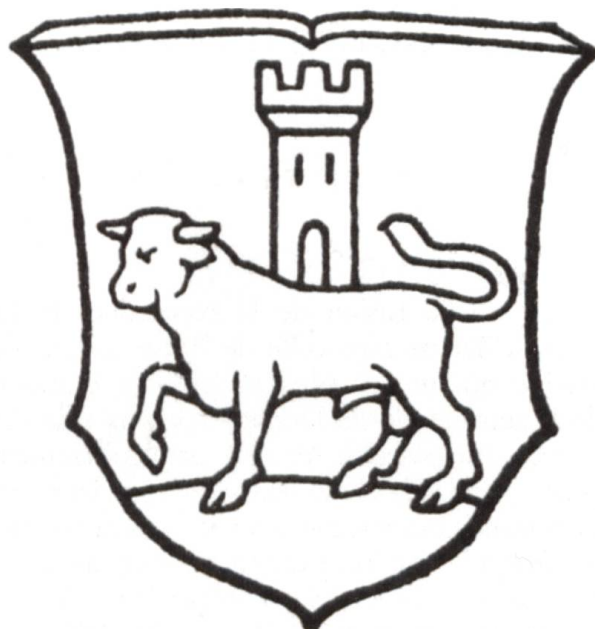


fig. 4: armoiries de la famille Thorin

de Bulle. Une fasce ondulée d'argent placée en abyme réunit à présent dans un même écu les deux communes séparées par la torrentueuse rivière Trême. Cette pièce symbolise le cours d'eau qui constituait une frontière naturelle entre l'Ancien Comté et le territoire de l'évêque de Lausanne enclavé en pays de Gruyère.

Comme pour la plupart des autres animaux, la représentation héraldique du taureau répond à certaines conventions. Il est représenté de profil, les quatre pattes bien séparées l'une de l'autre, marchant l'amble, la queue dressée et recourbée sur son dos. Il est dit *furieux* lorsqu'il est dressé sur ses pattes arrières. L'apparence de celui de Bulle varie au cours du temps. En 1606, Martin Martini a dessiné au dessus du panorama de la ville de Fribourg ses grandes armes encadrées par celles de tous les baillages. Le taureau de bullois y figure, la queue entre les jambes, comme il était d'usage pour un bœuf. Plus tard, au XVIII^e siècle, une plaque d'huissier le représente au naturel⁸, avec une robe brune, la tête à demi tournée vers le spectateur, la queue battant les flancs.

Au XIX^e siècle, l'enseigne de l'Hôtel-de-Ville, arborait, une redoutable bête rouge, en relief, la tête tournée vers l'arrière, sous un chef palé d'argent et de gueules, au centre d'une couronne de lauriers⁹.

Au siècle suivant, l'artiste Eugène Reichlen, chargé de redessiner l'armorial officiel du

⁷ DE VEVEY HUBERT, «Contribution à l'armorial du canton de Fribourg», IIIe série, in *Annales fribourgeoises*, XXXIe année, n° 2, p. 51.

⁸ Musée gruérien, Bulle, n° inv. IG-2172

⁹ id. n° inv. IG-6063



fig. 5: plaque d'huissier de la ville de Bulle au XVIII^e siècle



fig. 6: enseigne de l'Hôtel de Ville de Bulle, en place jusque vers 1923, actuellement au Musée gruérien

canton, montre un animal massif mais parfaitement en accord avec les canons héraldiques.

Pour les nouvelles armoiries, les commanditaires qui avaient demandé le respect des règles, souhaitaient en plus que le taureau appartienne à la race actuellement dominante dans la région, la Holstein. Bien que très intéressant du point de vue de la production laitière, cet animal à la petite tête conique est totalement dépourvu de la majesté et de l'agressivité qui siègent en héraldique. Le graphiste chargé de cette tâche s'en est sorti par un compromis acceptable.

La forme de l'écu a été modifiée par la même occasion. A la fois simple et moderne elle remplace l'écusson d'inspiration renaissance qui était celui de l'armorial cantonal de 1943.

Les nouvelles armoiries ont été facilement acceptées par les citoyens des deux communes et leur introduction dans les documents officiels aussi bien que sur les objets privés s'est faite rapidement et sans difficulté.

A l'avenir, lorsque d'autres communes voisines voudront à leur tour rejoindre la ville de Bulle, il sera possible de doubler, voire de tripler, la fasce ondée d'argent pour marquer le changement sans beaucoup modifier le symbole identitaire du chef-lieu gruérien.

Adresse de l'auteur: Pierre Zwick
Boulevard des Pérolles 3
C.P. 114
CH-1705 Fribourg

Zusammenfassung

Aufgrund der Fusion von La Tour-de-Trême mit Bulle, der vierfach grösseren Gemeinde, stellte sich die heikle Frage, wie man die historische Vergangenheit beider Gemeinden vernünftig darstellen könne. Die neue Gemeinde nennt sich Bulle und der Stier/Bulle sollte heraldisch beibehalten bleiben.

Die Beauftragten hatten die heraldischen Regeln zu beachten, sie wünschten zudem, dass der Wiederkäuer sich auf die heute wichtige Rasse, die Holstein, beziehe. Es ist nicht einfach, heraldische Konventionen in Einklang mit genauen morphologischen Darstellungen zu bringen, denn das Tier sollte in der Heraldik eine gewisse Aggressivität zeigen. Die Untersuchungen haben gezeigt, dass der Stier von Bulle in der Vergangenheit mehr oder weniger naturalistisch dargestellt wird. Das neue Wappen trägt den heraldischen Gewohnheiten Rechnung.

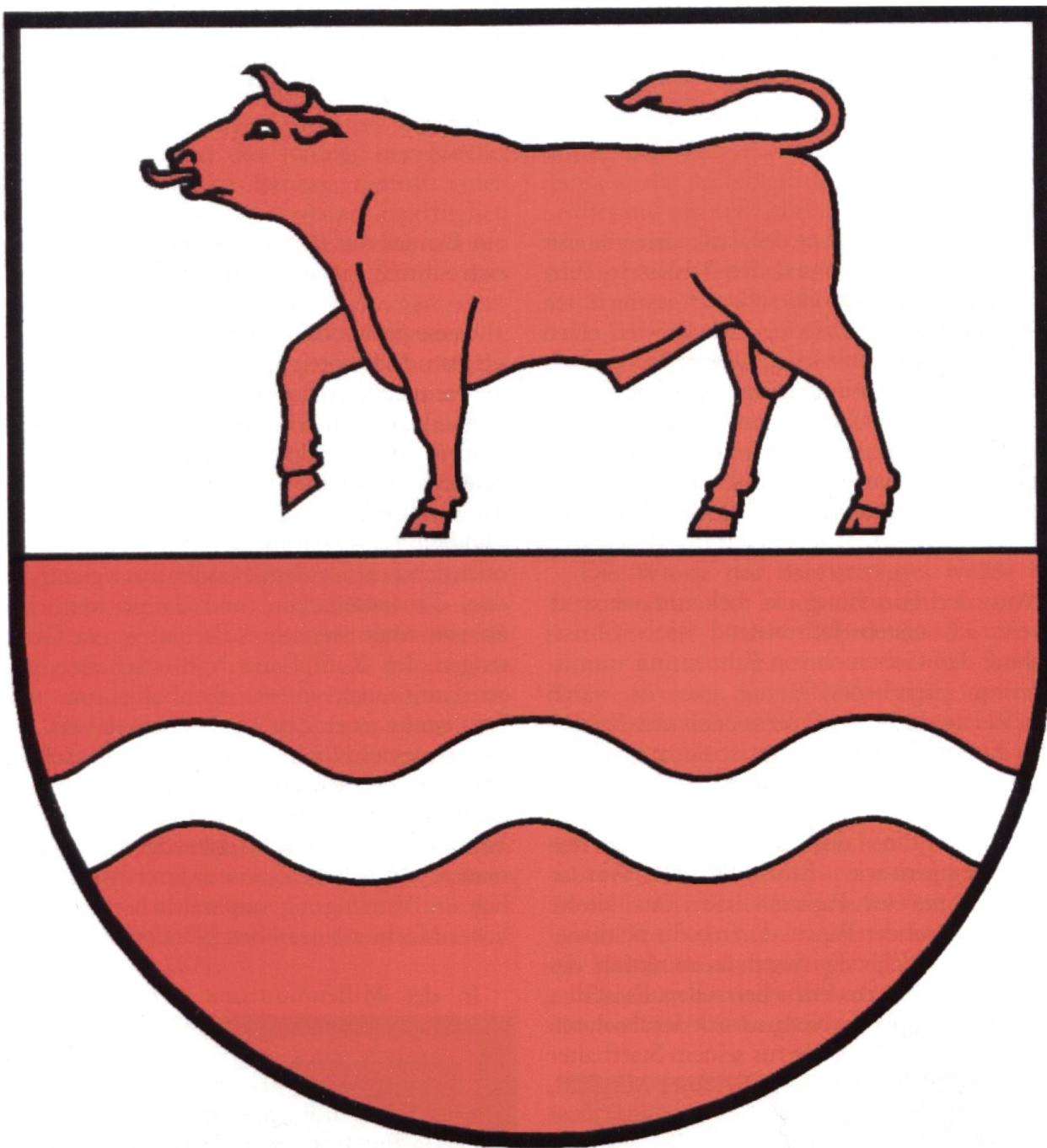


fig. 7: nouvelles armoiries de la ville de Bulle